



**FERNEY  
VOLTAIRE**

## **Conseil d'Administration du CCAS Compte-rendu de la séance du 21 Juillet 2025**

### **Présents :**

M. Daniel RAPHOZ, Président

M. ALLIOD, Vice-Président.

Mme HARS, M. LANDREAU, M. BABALEY, M. PHILIPPS Conseillers Municipaux.

M. TRAN DINH, M. KIENZLER, Mme LAGONDET-CHARRUE, Mme METRAS, Membres extérieurs.

### **Excusés :**

Mme GENTON (pouvoir donné à M. PHILIPPS)

Mme SEILER (pouvoir donné à Mme LAGONDET-CHARRUE)

### **Absente :**

Mme CARR-SARDI

Mme DURAFFOUR

M. KASTLER

### **Invitées :**

Catherine TALBOT, Directrice des Finances

Julie LAZZERI, Assistante administrative CCAS

Emily MATHIAS, Assistante administrative CCAS

---

### **ORDRE DU JOUR**

- Adoption du compte rendu du conseil d'administration du 30 juin 2025
- Délibération n°69 pour l'adoption de la Décision Modificative du budget CCAS 2025
- Délibération n°70 pour l'adoption de la Décision Modificative du budget Résidence Autonomie 2025
- Point d'informations concernant les travaux de l'espace jeune
- Point d'informations concernant le nombre de bons alimentaires délivrés en 2024
- Informations diverses

### **Monsieur Christian ALLIOD ouvre la séance**

#### **1. Adoption du compte rendu du conseil d'administration du 30 juin 2025**

**Pour : 11**

**Contre : 0**

**Abstention : 1 (M. LANDREAU)**



## **2. Délibération n°69 pour l'adoption de la Décision Modificative du budget CCAS 2025**

*Madame Catherine TALBOT présente la décision modificative du budget.*

*Monsieur ALLIOD demande s'il y a des remarques. Monsieur PHILIPPS précise qu'il est opposé au fait que ce soit le CCAS qui paie les travaux de l'espace jeune. En effet, il ajoute que ce sont des travaux structurels dans un local communal mis à disposition de l'espace jeune. Le coût des travaux ne devrait pas être supporté par le CCAS.*

**Pour : 9**

**Contre : 0**

**Abstention : 3 M. LANDREAU**

**M. PHILIPPS s'abstient notamment pour la partie investissement (qui a la pouvoir de Mme GENTON)**

## **3. Délibération n°70 pour l'adoption de la Décision Modificative du budget de la Résidence Autonomie 2025**

*Madame Catherine TALBOT présente la décision modificative du budget.*

**Pour : 11**

**Contre : 0**

**Abstention : 1 (M. LANDREAU)**

## **4. Point d'informations concernant les travaux de l'espace jeune**

*M. ALLIOD présente ce point, les différentes entreprises qui ont été retenues, qui vont intervenir et le coût de chacune d'elle. Il ajoute que le coût des travaux est en deçà de ce qui avait été budgétisé.*

	ESTIMATION HT	ENTREPRISES	DEVIS HT	DEVIS TTC 20%	ECART (prix HT)
1, PLATRE PEINTURE FX PLAF	19 600,00 €	PONCET			
		BONGLET	21 890,00 €	26 268,00 €	11,68
		CONSTRUC CONCEPT	- €	- €	
2, MENUISERIES INTERIEURES	2 600,00 €	NINET FRERES			
		NINET GAVIN			
		BENHAMOU	5 001,00 €	6 001,20 €	92,35
3, CARRELAGE	9 500,00 €	CRC	7 987,30 €	9 584,76 €	15,92
		RAMIZI	10 012,60 €	12 015,12 €	
		CONSTRUC CONCEPT	- €	- €	
4, ELECTRICITE	9 700,00 €	ALFA ELEC	- €	- €	
		PONSOT	13 910,00 €	16 692,00 €	-43,40
		GONTARD			
5, CHAUFFAGE PLOMBERIE	3 300,00 €	JURALP ECO	4 700,00 €	5 640,00 €	
		GERMAIN			
		CS PLOMBERIE	3 950,00 €	4 740,00 €	-19,70
SOUS TOTAUX HT	44 700,00 €	- €	52 738,30 €	63 285,96 €	17,98
SOUS TOTAUX TTC 20%	53 640,00 €	- €	63 285,96 €		

BUDGET de l'opération TTC		65 744,00 €	-3,74
			<i>écart prix TTC budget</i>

### 5. Point d'informations concernant le nombre de bons alimentaires délivrés en 2024

Mme MATHIAS présente ce point. Elle évoque ce qui a été délivré sur l'année 2024 et la typologie des ménages concernés et a fait un comparatif avec ce qui a été délivré en 2025 sur la première moitié de l'année.





## Résumé 21/07/2025

<b>2024</b>	<b>21 foyers bénéficiaires</b> pour un total de <b>1520 euros</b> de Bons alimentaires. 9 Messieurs célibataires; 7 femmes célibataires; 5 familles (2 couples avec un enfant; 1 père célibataire; 1 mère célibataire et un couple). À compter du <b>21/07/2024</b> on avait émis pour <b>400 euros</b> de bons alimentaires.	
<b>2025</b>	<b>18 foyers bénéficiaires</b> pour un total de <b>1780 euros</b> à compter du <b>21 juillet 2025</b> . 7 Messieurs célibataires; 5 femmes célibataires; 6 mères célibataires	

Monsieur ALLIOD clos la séance.

Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le 15 septembre 2025 à 12h15.